

IMMEUBLE NO 16 ET 20 ROUTE DE PORRENTRUY

Il est indispensable de connaître la réponse aux questions ci-dessous pour se faire une opinion quand à l'avenir des immeubles 16 et 20

Immeuble no 16

Cet immeuble a été acheté en 1992.

Je souhaite connaître :

- le montant de l'achat
- le montant de la dette actuelle
- le montant des travaux d'investissement réalisés au cours des années dès l'achat
- le taux d'intérêt de l'emprunt
- l'amortissement annuel

Immeuble 20

Cet immeuble a été acheté en 1983

Je souhaite connaître :

- le montant de l'achat
- le montant de la dette actuelle
- le montant des travaux d'investissement réalisés au cours des années dès l'achat
- le taux d'intérêt de l'emprunt
- l'amortissement annuel
- comment sont réparties les charges de l'immeuble entre la location à des tiers et l'utilisation par la Municipalité

Je souhaite également connaître, quelle est la répartition de la charge de l'imputation interne du personnel (20% du loyer) pour les 2 immeubles. Quelles sont les prestations fournies pour ce montant.

Je remercie le Conseil communal de sa réponse.

Studer Laurence

